Accusé de réception en préfecture 023-252326079-20220919-2022-133-DE Date de télétransmission : 23/09/2022 Date de réception préfecture : 23/09/2022

Département de La Creuse

Evolis 23

Réunion du Bureau du 19 Septembre 2022

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à NOTH le 19 Septembre 2022 à 18h00 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

1ère convocation: 5 Septembre 2022

Bureau du 12 Septembre 2022 : absence de quorum

2ème convocation: 13 Septembre 2022

<u>Présents</u>: CHAVANT Philippe; DELAPORTE Fabrice; DUMAS Daniel; GASPARD Isabelle; HAMONEAU Nicolas; MATIGOT Jean-Roland; PIRON Cédric; RIOT Philippe; ROUGEOT Patrick; VIARD Philippe.

<u>Excusés</u>: AUCOUTURIER Alex; BOURDIER Sylvie; DARDAILLON Bruno; LABESSE Jean-Claude; MONDON Thierry; PICQUENOT Quentin; SIMONNET Nicolas; VERBRUGGHE Isabelle; VIRMONT Fabien.

Secrétaire de séance : Monsieur MATIGOT Jean-Roland

Monsieur LABESSE Jean-Claude donne pouvoir à Monsieur DELAPORTE Fabrice Monsieur MONDON Thierry donne pouvoir à Monsieur RIOT Philippe Madame VERBRUGGHE Isabelle donne pouvoir à Monsieur VIARD Philippe

Membres : 27 Présents : 10 Votants : 13

Délibération n° 2022-133

Code nomenclature: 7.6 - Contributions budgétaires

Objet: Contribution VILLARD

Monsieur le Président rappelle les modalités de calcul des contributions communales fixées par les statuts en matière de voirie et d'aménagement. Il présente le programme de voirie à réaliser pour la commune de VILLARD propose de fixer la contribution correspondante.

क्ष्य ७४

Après délibération, le bureau décide :

• De fixer la contribution de la commune de VILLARD :

Montant	Opérations
5 580,94 €	Entretien de la voirie 2022 (ED-220629-2310CF - Entretien de la voirie 2022)

• Dit que cette contribution pourra être appelée en plusieurs fois, y compris par le versement d'acomptes avant le démarrage de l'opération.

Publication le : 2 3 SEP. 2022

Le Président,
Patrick ROUGEOT

SYNDICAT MIXTE DAMÉNAGEMENT DURABLE Les Grandes Fougères 23300 Noth - tél. 05 55 89 86 00 SRC1 252 326 079 00073